



Division de LYON

CLI 2020

Site de Creys-Malville

Retour sur l'événement du 30 juin 2020



15/10/2020 CLI Publique Creys Malville





Division de LYON

Départ de feu du 30 juin 2020

L'ASN et l'équipe d'astreinte ASN ont été informées de cet événement une première fois avant l'arrivée des pompiers, puis à postériori lors du déclenchement du PUI (plan d'urgence interne) . La préfecture n'a pas été prévenue du déclenchement du PUI.

Les informations communiquées oralement sur le déclenchement du PUI (plan d'urgence interne) radiologique ont conduit l'ASN et l'IRSN à gérer leur centre de crise de 14h30 à 19h30. Au vu des enjeux, ce grément a été effectué partiellement





Division de LYON

Départ de feu du 30 juin 2020

Sur la gestion de l'événement :

- Peu d'informations sur l'état d'avancement de l'incendie et sa maîtrise, sur l'impact radiologique de cet événement
- De nombreux manquements dans le déroulé du PUI :
 - Le déclenchement du PUI a été communiqué à l'ASN mais pas à la Préfecture
 - Aucune alerte générale n'a été transmise à l'ASN et aux services centraux EDF
 - l'ASN n'a pas été consultée pour la levée du PUI
- Un mail envoyé en fin d'après-midi a permis d'expliquer la gestion chronologique de cet événement par EDF



Division de LYON

Inspection réactive du 2 juillet 2020

Au vu de ces éléments, l'ASN a mené une inspection réactive le 2 juillet 2020 sur la thématique de la gestion de crise liée à l'événement

L'inspection menée à permis aux inspecteurs :

- De mieux appréhender la chronologie de l'événement au regard des informations déjà transmises
- De s'assurer de la non incidence de cet événement sur les intérêts protégés
- De relever les écarts au niveau de la gestion de crise effectuée par EDF





Division de LYON

Inspection réactive du 2 juillet 2020

Les inspecteurs ont jugé que la gestion opérationnelle de l'événement était satisfaisante, la réactivité des intervenants ayant facilité la maîtrise de ce feu. Les mesures post-incidentelles confirment qu'il n'y a pas eu de rejets dans l'environnement et le feu est resté confiné dans la cellule du chantier.

Toutefois, la gestion de crise est jugée insatisfaisante :

- Manquements importants sur le déroulé de la procédure de l'astreinte direction
- Manque de coordination avec les autres parties prenantes (ASN et Préfecture)
- Manque de clarté des documents opératoires de prise de décision



Evénement significatif pour la sûreté

Un événement significatif pour la sûreté de niveau 0 (échelle INES) a été déclaré par EDF le 3 juillet 2020, concernant le défaut d'assurance qualité lié à la gestion du PUI le 30 juin 2020

Le compte rendu d'événement significatif a été envoyé à l'ASN et est en cours d'instruction

Plusieurs réunions entre EDF et l'ASN ont été menées pour tirer parti de ce retour d'expérience concernant la gestion de crise

